

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01586 Numéro SIREN : 799 836 903 Nom ou dénomination : 2THELOO FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2021 sous le numéro de dépôt 108400

2THELOO FRANCE

Société par Actions Simplifiée
13, rue Riblette
75020 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Le 31 août 2021

2THELOO FRANCE SAS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé unique de la société 2theloo France SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2theloo France SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.144-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas correctement mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 31 août 2021

DocuSigned by:

8A0E9091E23D472...

BDO Paris Audit & Advisory
Représenté par Eric PICARLE
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	87 540	52 524	35 016	43 770
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	984 444	765 253	219 191	637 719
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	847 621	847 620		
Installations tech., matériels et outillages industriels	99 414	98 922	493	4 331
Autres immobilisations corporelles	566 140	322 902	243 238	284 442
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 208	13 573	5 635	5 538
TOTAL (I)	2 604 367	2 100 794	503 573	975 800
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	25 092	10 804	14 288	9 340
Avances et acomptes versés sur commandes	9 286		9 286	
Créances				
Clients et comptes rattachés	9 004		9 004	8 641
Autres	147 737		147 737	365 923
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	161 150		161 150	146 660
Charges constatées d'avance	8 170		8 170	7 487
TOTAL (II)	360 439	10 804	349 635	538 051
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 964 806	2 111 598	853 208	1 513 851

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	10	10
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-1 396 878	-1 798 154
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-563 012	401 276
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-1 959 880	-1 396 868
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	182 500	250 000
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	182 500	250 000
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 176	20 173
Emprunts et dettes financières diverses	2 036 895	2 088 147
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	426 232	407 502
Dettes fiscales et sociales	151 284	128 460
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 000	16 437
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	2 630 587	2 660 719
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	853 208	1 513 851
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 859		2 859	15 310
Production vendue de biens				
Production vendue de services	123 912		123 912	1 252 146
Chiffre d'affaires Net	126 771		126 771	1 267 456
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			85 000	
Autres produits			859	16 799
TOTAL (I)			212 631	1 284 254
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 267	3 937
Variation de stocks (marchandises)			-4 948	16 796
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			169 353	404 106
Impôts, taxes et versements assimilés			8 322	20 488
Salaires et traitements			78 486	296 920
Charges sociales			8 453	42 989
Dotations aux amortissements sur immobilisations			174 356	172 245
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			302 953	
Dotations aux provisions pour risques et charges			17 500	9 958
Autres charges				1 295
TOTAL (II)			756 744	968 736
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-544 114	315 518
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				13 573
Intérêts et charges assimilées (4)			9 311	12 772
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			9 311	26 345
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-9 311	-26 345
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-553 425	289 173

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/01/2020
Au 31/12/2020Du 01/01/2019
Au 31/12/2019

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge

113 683

TOTAL (VII)**113 683**

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion

9 587

1 581

Sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

TOTAL (VIII)**9 587****1 581****RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)****-9 587****112 102**

Participations des salariés (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)**212 631****1 397 938****TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)****775 642****996 662****BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)****-563 012****401 276**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

9 311

12 772

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 853 208 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -563 012 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation malgré la perte de la moitié du capital et compte tenu du soutien financier du groupe auquel la société appartient,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'émergence et l'expansion de la COVID-19 depuis l'année 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette crise sanitaire liée à l'événement COVID-19 a eu des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise à partir du premier confinement, soit à partir du 17 mars 2020.

En raison des restrictions de circulation tant au niveau national qu'au niveau international, la société a dû fermer l'ensemble de ses sites à l'exception de celui du Carrousel du Louvre, ce qui a eu un impact majeur sur son chiffre d'affaires.

Dans le même temps, le personnel de la société a été mis au chômage partiel, ce qui a réduit de manière significative le niveau de coût. Le montant total de l'aide relative au chômage partiel s'élève sur l'exercice 2020 à 73 714 €.

Le groupe 2theloo a été en mesure d'attirer des financements complémentaires pour couvrir la perte de chiffre d'affaires et de rentabilité.

Dans un contexte général incertain sur la durée de l'épidémie et ses conséquences économiques, compte tenu de ces mesures et sur la base des informations connues à la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime qu'il n'existe pas, à cette date, d'incertitudes significatives sur la continuité de son exploitation.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

L'événement COVID-19 étant toujours en cours à la date d'arrêté des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Toutefois, les volumes devraient se redresser légèrement au cours des mois d'été 2021 en raison de l'augmentation des volumes touristiques suite à un taux de vaccination plus élevé dans toute l'Europe.

Immobilisations incorporelles

Elles résultent des opérations de transmission universelle de patrimoine réalisées au cours de l'exercice 2016. Le montant des malis techniques comptabilisés en fonds de commerce (984 K€) résulte d'évaluations réalisées sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés des contrats correspondant.

Compte tenu de la sensibilité des valorisations aux paramètres utilisés et dans le respect des nouvelles dispositions issues de la réforme des règlements comptables de 2016 portant sur l'évaluation des fonds commerciaux, une appréciation dégradée des résultats futurs est de nature à remettre en cause les valorisations supportant les valeurs des fonds commerciaux et à générer des dépréciations lors des années à venir.

Compte tenu de la dépendance de l'activité de chaque concession d'espace public à laquelle il se rattache, le fonds commercial SARIVO, déprécié à la clôture, a été amorti sur la durée restante du bail à compter du 1er janvier 2017.

Au 31/12/2020, les immobilisations incorporelles sont constituées de (VNC) :

- . Licences sur les marques du groupe Point WC : 35 K€
- . Fonds commercial : 219 K€

En 2020, le montant des dotations aux amortissements s'élèvent à 124 k€ dont 9 K€ pour les licences sur les marques du groupe Point WC et 115 K€ pour le fond commercial.

Sur la base d'un test de dépréciation effectué à la clôture de l'exercice, le fond commercial a été déprécié sur l'exercice pour un montant de 303 k€.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Amortissements

Les immobilisations sont mises en service et amorties à compter de l'inauguration des sites correspondants. Elles sont amorties, selon le mode linéaire, sur la durée des contrats d'occupation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent uniquement à des dépôts de garanties.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Une dépréciation des stocks a été comptabilisée au 31/12/2020 pour un montant de 10.804 €.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice.

Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Engagements de départ à la retraite

Compte tenu du turn over important inhérent à l'activité de la société, le management n'a pas procédé au calcul de l'indemnité au titre des départs en retraite considéré comme non significatif.

Impôt sur les bénéfices

En date du 1er janvier 2015, la société est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société 2Theloo French Group, société au capital de 1.938.395 euros, dont le siège social est au 13, rue Riblette - 75020 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 808 012 553.

La société 2Theloo French Group se constitue donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de distribution.

Dans le groupe fiscal 2Theloo French Group, les sociétés intégrées fiscalement supportent l'impôt qu'elles devraient acquitter si elles étaient imposées séparément.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 13 500 € hors taxe.

Rémunération du dirigeant

Néant.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	8	14
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	8	14

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	0.01000	10
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 000	0.01000	10

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Total		

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
SARIVO	984 444
	TOTAL
	984 444

La valeur nette comptable du fonds commercial à la clôture de l'exercice est de 219 191 €.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
2THELOO HOLDING BV PRINS HENDRIKLAAN 17 - 1075 AZ AMSTERDAM - PAYS-BAS	895 548	100.00

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 071 984		
TOTAL	1 071 984		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	847 621		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	99 414		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	443 706		4 985
Mat. de transport	3 846		
Mat. de bureau et info., mobilier	113 602		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 508 190		4 985
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	19 111		97
TOTAL	19 111		97
TOTAL GENERAL	2 599 285		5 082
Cadre B	Diminutions Virement Cession	Valeur brute des immc en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 071 984	
TOTAL		1 071 984	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const		847 621	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		99 414	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		448 691	
Mat. de transport		3 846	
Mat. de bureau et info., mobilier		113 602	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		1 513 175	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		19 208	
TOTAL		19 208	
TOTAL GENERAL		2 604 367	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	390 494	124 329		514 823
	390 494	124 329		514 823
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	847 620			847 620
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	95 084	3 838		98 922
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	168 491	43 267		211 758
Matériel de transport	3 846			3 846
Mat. de bureau et informatique, mobilier	104 376	2 922		107 298
Emballages récup. et divers				
	1 219 417	50 027		1 269 445
TOTAL GENERAL	1 609 912	174 356		1 784 268
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode Amort. dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
			Différentiel de durée	
			Mode Amort. dégressif	
			Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement (I)				
Autres postes d'immo. incorp. (II)				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récup. et divers.				
TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GENERAL				
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges	250 000	17 500	85 000		182 500
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II 250 000 17 500 85 000 182 500					
Nature des dépréciations					
	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles		302 953			302 953
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières	13 573				13 573
Sur stocks et en cours	10 804				10 804
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III 24 377 302 953 327 330					
TOTAL GENERAL (I+II+III) 274 377 320 453 85 000 509 830					
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		320 453	85 000		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	19 208		19 208
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 004	9 004	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	395	395	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	903	903	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	38 024	38 024	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	18 659	18 659	
Groupe et associés (2)	75 494	75 494	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	14 264	14 264	
Charges constatées d'avance	8 170	8 170	
	TOTAL	184 911	164 911
			19 208

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabs de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine	1 176	1 176	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	426 232	426 232	
Personnel et comptes rattachés	30 904	30 904	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 048	12 048	
Impôts sur les bénéfices	21 839	21 839	
Taxe sur la valeur ajoutée	81 343	81 343	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	5 150	5 150	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	2 036 895	2 036 895	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	15 000	15 000	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	2 630 587	2 630 587	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

18 997

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		75 494
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		2 036 895
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		9 311

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	-553 425		-553 425
+ Résultat exceptionnel	-9 587		-9 587
- Participation des salariés			
Résultat comptable	-563 012		-563 012

Les déficits cumulés transmis à la société tête de groupe s'élèvent à 712 797 € au 31 décembre 2020.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Accroissements et allègements	Montant	Impôt
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Prov. non déductible année de dotation		
Total des déficits d'exploitation reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		
TOTAL		

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	-1 396 868
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	-1 396 868
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	-1 396 868
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	401 276
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-401 276
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	-1 396 868
Résultat de l'exercice	-563 012
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	-1 959 880

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	4 254.36	4 254.36
Autres créances	11 344.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	15 598.36	4 254.36

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	4 254.36	4 254.36
418100 Clients Factures à établir	4 254.36	4 254.36
Autres créances	11 344.00	
448700 EtatProduits à recevoir	11 344.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	15 598.36	4 254.36

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	406 711.35	331 096.29
Dettes fiscales et sociales	36 091.60	9 445.02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	442 802.95	340 541.31

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	406 711.35	331 096.29
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	406 711.35	331 096.29
Dettes fiscales et sociales	36 091.60	9 445.02
428200 Dettes provisionnées pour congés à payer	24 333.05	1 183.81
438200 Charges sociales sur congés à payer	3 892.87	2 497.93
438610 Taxe d'apprentissage	330.85	
438620 Formation Continue	2 385.02	1 898.47
448600 Etat Charges à payer	5 149.81	3 864.81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	442 802.95	340 541.31

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	8 170	7 487
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	8 170	7 487

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amendes et pénalités	9 587	

TOTAL
9 587

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
----------------------------------	---------

Total

2THELOO France

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 10 euros
13 rue Riblette -75020- PARIS
RCS PARIS 799 836 903

(La « **Société** »)

2THELOO France

French single-shareholder simplified joint stock
company
with a share capital of EUR 10
13 rue Riblette -75020- PARIS
Registry of trade and Companies of Paris no.
799 836 903

(the « **Company** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE**

DU 31 AOUT 2021

**MINUTES OF THE RESOLUTIONS OF THE
SOLE SHAREHOLDER**

AT AUGUST 31th 2021

Le 31 août deux mille vingt et un, à 12h, à
Amsterdam,

In the year two thousand and twenty one, on
August 31th, at 12h at Amsterdam

L'associé unique de la Société (l'« **Associé Unique** »), la société 2THELOO FRENCH GROUP, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 1 938 395 euros, dont le siège social est situé 13 rue Riblette - 75020- PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 808 012 553 représentée par son président, la société 2THELOO HOLDING BV, représentée par la société de droit néerlandais VENATOR VENTURES B.V., elle-même représentée par la société de droit néerlandais HEPIE B.V., elle-même représentée par Tom DANIELS, dûment habilité,

The sole shareholder of the Company (hereinafter the «**Sole shareholder**»), the company 2THELOO FRENCH GROUP, French single-shareholder simplified joint stock company, with a share capital of EUR 1 938 395, located at 13 rue Riblette -75020 - PARIS, registered with the Paris trade and companies registry under No. 808 012 553 represented by its President 2THELOO HOLDING BV, itself represented by the Dutch company VENATOR VENTURES B.V., itself represented by the Dutch company HEPIE B.V., itself represented by Tom DANIELS, duly authorised to act on its behalf,

**I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI
SUIT :**

Le président de la Société (le « **Président** ») a, le 30 août, établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les présentes décisions ont été prises par l'Associé Unique conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur et les documents et renseignements requis pour son information ont été adressés ou tenus à sa disposition au siège social, depuis la convocation de la réunion.

**I – THE FOLLOWING ARE HEREBY SET OUT
:**

The chairman of the Company (the « **Chairman** ») has prepared and approved on August 30th the annual accounts (balance sheet, profit and loss account and appendix) for the financial year ended 31 December 2020 and the management report on the operation for the past financial year.

The following resolutions have been taken in accordance with the applicable law and statutory provisions in force and the documents and information required for its information have been sent or made available to it at the registered office since the meeting was convened.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Rapport du Président sur la situation de la Société et son activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Examen et approbation des comptes et opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39 §4 du Code Général des Impôts ;
- Quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Constatation de la conclusion de conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; et
- Pouvoirs en vue des formalités.

II - THE FOLLOWING RESOLUTION ARE TAKEN BY PRIVATE DEED ON THE FOLLOWING AGENDA:

- Review of the Chairman's management report on the Company's financial condition and activity of the financial year ended 31 December 2020 ;
- Review of the Statutory Auditor's report on the annual financial statements for the financial year ended 31 December 2020;
- Review and approval of the financial statements and operations for the year ended 31 December 2020
- Approval of the non-deductible expenses referred to in Article 39 §4 of the French General Tax Code;
- Discharge to the Chairman for the execution of his mandate for the past financial year;
- Allocation of the 2020 net result;
- Recording the conclusion during the financial year ended 31 December 2020 of agreements referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code; and
- Powers to carry out the formalities.

La société BDO France, Commissaire aux comptes titulaire, a été informée des présentes.

Il est précisé que l'Associé Unique a une entière connaissance des documents suivants :

- La copie de la lettre d'information adressée au Commissaire aux comptes ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2020 ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ; et
- Le texte des projets de résolutions ;

Puis, l'Associé Unique a adopté les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION – EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 ;

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de (563 012) euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

BDO France, the statutory auditor of the Company has been informed thereof.

The Sole Shareholder has full knowledge of the following documents:

- A copy of the information letter send to the Statutory Auditor;
- A copy of the Company's Articles of Association ;
- The inventory of the Company's assets and liabilities as at 31 December 2020;
- The annual financial statements (balance sheet, profit and loss account and appendix);
- The President's management report ;
- The Statutory Auditor's report on the annual financial statements for the year ended 31 December 2020; and
- The text of the draft resolutions

Then, the Sole shareholder passed the following resolutions:

FIRST RESOLUTION – REVIEW AND APPROVAL OF THE FINANCIAL STATEMENTS FOR THE YEAR ENDED 31 DECEMBER 2020 ;

The Sole shareholder, after having reviewed the Statutory Auditor report relating to the financial year ended 31 December 2020, approves the accounts for the said financial year as presented, showing a loss of EUR (563 012).

He also approves the transactions shown in the accounts or referred to the President's management report.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

DEUXIEME DECISION – APPROBATION DES DEPENSES ET CHARGES VISEES A L'ARTICLE 39 §4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte du fait que la Société n'a effectué aucune dépense ou charge visée à l'article 39 §4 dudit Code et n'a donc supporté aucun impôt supplémentaire à ce titre.

TROISIEME DECISION – QUITUS AU PRESIDENT

L'Associé Unique donne *quitus* au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

The Sole shareholder notes that the accounts for the past financial year do not include any expenses that are not deductible for tax purposes.

Distributed dividends

In accordance with the provisions of Article 243 bis of the French General Tax Code, the Sole shareholder states that no dividend has been distributed during the last three financial years.

SECOND RESOLUTION – APPROVAL OF EXPENSES REFERRED TO IN ARTICLE 39 §4 OF THE FRENCH GENERAL TAX CODE

Pursuant to Article 223 quater of the French General Tax Code, the Sole shareholder notes that no non-deductible expenses referred in to in Article 39 §4 of the said code has been borne by the Company and therefore did not bear any additional tax in this respect.

THIRD RESOLUTION – DISCHARGE TO THE CHAIRMAN FOR THE EXECUTION OF HIS MANDATE

The Sole shareholder gives discharge to the Chairman for the execution of his mandate for the past financial year.

**QUATRIEME DECISION - AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2020**

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (563 012) euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : (563 012) euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit (1 396 878) euros.
- Solde du report à nouveau, soit (1 959 890) euros.

L'Associé Unique constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce de ne pas dissoudre la Société.

L'Associé unique prend acte que :

- Sa décision doit faire l'objet de mesures de publicité prévue par la loi ;
- La situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 2022.

**CINQUIEME DECISION – CONVENTIONS
VISEES A L'ARTICLE
L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE AU
COURS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2020**

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'Associé Unique prend acte :

Qu'il n'a été conclu aucune convention intervenue directement ou par personne interposée entre la Société et son dirigeant, son associé unique ou, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce]

**FOURTH RESOLUTION – ALLOCATION OF
THE NET INCOME FOR THE YEAR ENDED 31
DECEMBER 2020**

The Sole shareholder decides to allocate the net loss for the financial year of EUR (563 012) to :

Origin

- Net loss of the year: EUR (563 012)

Allocation

- To the carry forward account i.e. EUR (1 396 878).
- Balance of the carry forward account i.e. EUR (1 959 890).

The Sole shareholder noting that following the allocation of the result of the financial year the shareholders' equity of the Company is less than half of the share capital decides, in accordance with the provisions of Article L. 225-248 of the French Commercial Code, not to dissolve the Company.

The Sole Shareholder notes that :

- Its decision must be subject to the publicity measures provided for by French law ;
- The situation must be regularised at the end of a period expiring at the close of the financial year 2022.

**FIFTH RESOLUTION – AGREEMENT
FAILLING WITH THE SCOPE OF ARTICLE L
227-10 OF THE FRENCH COMMERCIAL
CODE DURING THE FINANCIAL YEAR
ENDED 31 DECEMBER 2020**

In accordance with the provisions of Article L. 227-10 of the French Commercial Code, the Sole shareholder notes:

No agreement has been entered into directly or through an intermediary between the Company and its manager, its Sole shareholder or the company controlling it within the meaning of Article L. 233-3 of the French Commercial Code

SIXIEME DECISION – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

**

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique, qui sera retranscrit sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

2THELOO FRENCH GROUP

Représentée par son président

2THELOO HOLDING B.V. représentée par
VENATOR VENTURES B.V., elle-même
représentée HEPIIE B.V., elle-même
représentée par Tom Daniels.

SIXTH RESOLUTION – POWERS TO CARRY OUT THE FORMALITIES

The Sole shareholder grants all powers to the holder of an original, a copy or an extract of these minutes in order to carry out all disclosure, registration or other formalities incumbent on the holder.

**

*

From all of the above, these minutes have been drawn up and signed by the Sole shareholder, which will be transcribed in the register of decisions of the Sole shareholder.

2THELOO FRENCH GROUP

Represented by its chairman

2THELOO HOLDING B.V. represented by
VENATOR VENTURES B.V., itself represented
by HEPIIE B.V., itself represented by Tom
DANIELS.

2THELOO FRANCE

Société par Actions Simplifiée
13, rue Riblette
75020 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Le 31 août 2021

2THELOO FRANCE SAS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé unique de la société 2theloo France SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2theloo France SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.144-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas correctement mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 31 août 2021

DocuSigned by:

8A0E9091E23D472...

BDO Paris Audit & Advisory
Représenté par Eric PICARLE
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	87 540	52 524	35 016	43 770
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	984 444	765 253	219 191	637 719
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	847 621	847 620		
Installations tech., matériels et outillages industriels	99 414	98 922	493	4 331
Autres immobilisations corporelles	566 140	322 902	243 238	284 442
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 208	13 573	5 635	5 538
TOTAL (I)	2 604 367	2 100 794	503 573	975 800
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	25 092	10 804	14 288	9 340
Avances et acomptes versés sur commandes	9 286		9 286	
Créances				
Clients et comptes rattachés	9 004		9 004	8 641
Autres	147 737		147 737	365 923
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	161 150		161 150	146 660
Charges constatées d'avance	8 170		8 170	7 487
TOTAL (II)	360 439	10 804	349 635	538 051
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 964 806	2 111 598	853 208	1 513 851

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	10	10
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-1 396 878	-1 798 154
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-563 012	401 276
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-1 959 880	-1 396 868
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	182 500	250 000
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	182 500	250 000
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 176	20 173
Emprunts et dettes financières diverses	2 036 895	2 088 147
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	426 232	407 502
Dettes fiscales et sociales	151 284	128 460
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 000	16 437
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	2 630 587	2 660 719
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	853 208	1 513 851
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 859		2 859	15 310
Production vendue de biens				
Production vendue de services	123 912		123 912	1 252 146
Chiffre d'affaires Net	126 771		126 771	1 267 456
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			85 000	
Autres produits			859	16 799
TOTAL (I)			212 631	1 284 254
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 267	3 937
Variation de stocks (marchandises)			-4 948	16 796
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			169 353	404 106
Impôts, taxes et versements assimilés			8 322	20 488
Salaires et traitements			78 486	296 920
Charges sociales			8 453	42 989
Dotations aux amortissements sur immobilisations			174 356	172 245
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			302 953	
Dotations aux provisions pour risques et charges			17 500	9 958
Autres charges				1 295
TOTAL (II)			756 744	968 736
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-544 114	315 518
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				13 573
Intérêts et charges assimilées (4)			9 311	12 772
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			9 311	26 345
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-9 311	-26 345
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-553 425	289 173

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/01/2020
Au 31/12/2020Du 01/01/2019
Au 31/12/2019

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge

113 683

TOTAL (VII)**113 683**

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion

9 587

1 581

Sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

TOTAL (VIII)**9 587****1 581****RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)****-9 587****112 102**

Participations des salariés (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)**212 631****1 397 938****TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)****775 642****996 662****BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)****-563 012****401 276**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

9 311

12 772

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 853 208 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -563 012 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation malgré la perte de la moitié du capital et compte tenu du soutien financier du groupe auquel la société appartient,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'émergence et l'expansion de la COVID-19 depuis l'année 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette crise sanitaire liée à l'événement COVID-19 a eu des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise à partir du premier confinement, soit à partir du 17 mars 2020.

En raison des restrictions de circulation tant au niveau national qu'au niveau international, la société a dû fermer l'ensemble de ses sites à l'exception de celui du Carrousel du Louvre, ce qui a eu un impact majeur sur son chiffre d'affaires.

Dans le même temps, le personnel de la société a été mis au chômage partiel, ce qui a réduit de manière significative le niveau de coût. Le montant total de l'aide relative au chômage partiel s'élève sur l'exercice 2020 à 73 714 €.

Le groupe 2theloo a été en mesure d'attirer des financements complémentaires pour couvrir la perte de chiffre d'affaires et de rentabilité.

Dans un contexte général incertain sur la durée de l'épidémie et ses conséquences économiques, compte tenu de ces mesures et sur la base des informations connues à la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime qu'il n'existe pas, à cette date, d'incertitudes significatives sur la continuité de son exploitation.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

L'événement COVID-19 étant toujours en cours à la date d'arrêté des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Toutefois, les volumes devraient se redresser légèrement au cours des mois d'été 2021 en raison de l'augmentation des volumes touristiques suite à un taux de vaccination plus élevé dans toute l'Europe.

Immobilisations incorporelles

Elles résultent des opérations de transmission universelle de patrimoine réalisées au cours de l'exercice 2016. Le montant des malis techniques comptabilisés en fonds de commerce (984 K€) résulte d'évaluations réalisées sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés des contrats correspondant.

Compte tenu de la sensibilité des valorisations aux paramètres utilisés et dans le respect des nouvelles dispositions issues de la réforme des règlements comptables de 2016 portant sur l'évaluation des fonds commerciaux, une appréciation dégradée des résultats futurs est de nature à remettre en cause les valorisations supportant les valeurs des fonds commerciaux et à générer des dépréciations lors des années à venir.

Compte tenu de la dépendance de l'activité de chaque concession d'espace public à laquelle il se rattache, le fonds commercial SARIVO, déprécié à la clôture, a été amorti sur la durée restante du bail à compter du 1er janvier 2017.

Au 31/12/2020, les immobilisations incorporelles sont constituées de (VNC) :

- . Licences sur les marques du groupe Point WC : 35 K€
- . Fonds commercial : 219 K€

En 2020, le montant des dotations aux amortissements s'élèvent à 124 k€ dont 9 K€ pour les licences sur les marques du groupe Point WC et 115 K€ pour le fond commercial.

Sur la base d'un test de dépréciation effectué à la clôture de l'exercice, le fond commercial a été déprécié sur l'exercice pour un montant de 303 k€.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Amortissements

Les immobilisations sont mises en service et amorties à compter de l'inauguration des sites correspondants. Elles sont amorties, selon le mode linéaire, sur la durée des contrats d'occupation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent uniquement à des dépôts de garanties.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Une dépréciation des stocks a été comptabilisée au 31/12/2020 pour un montant de 10.804 €.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice.

Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Engagements de départ à la retraite

Compte tenu du turn over important inhérent à l'activité de la société, le management n'a pas procédé au calcul de l'indemnité au titre des départs en retraite considéré comme non significatif.

Impôt sur les bénéfices

En date du 1er janvier 2015, la société est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société 2Theloo French Group, société au capital de 1.938.395 euros, dont le siège social est au 13, rue Riblette - 75020 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 808 012 553.

La société 2Theloo French Group se constitue donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de distribution.

Dans le groupe fiscal 2Theloo French Group, les sociétés intégrées fiscalement supportent l'impôt qu'elles devraient acquitter si elles étaient imposées séparément.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 13 500 € hors taxe.

Rémunération du dirigeant

Néant.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	8	14
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	8	14

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	0.01000	10
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 000	0.01000	10

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Total		

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
SARIVO	984 444
	TOTAL
	984 444

La valeur nette comptable du fonds commercial à la clôture de l'exercice est de 219 191 €.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
2THELOO HOLDING BV PRINS HENDRIKLAAN 17 - 1075 AZ AMSTERDAM - PAYS-BAS	895 548	100.00

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 071 984			
TOTAL	1 071 984			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	847 621			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	99 414			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	443 706			4 985
Mat. de transport	3 846			
Mat. de bureau et info., mobilier	113 602			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	1 508 190			4 985
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	19 111			97
TOTAL	19 111			97
TOTAL GENERAL	2 599 285			5 082
Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 071 984	
TOTAL			1 071 984	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			847 621	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			99 414	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			448 691	
Mat. de transport			3 846	
Mat. de bureau et info., mobilier			113 602	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 513 175	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			19 208	
TOTAL			19 208	
TOTAL GENERAL			2 604 367	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	390 494	124 329		514 823
	390 494	124 329		514 823
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	847 620			847 620
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	95 084	3 838		98 922
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	168 491	43 267		211 758
Matériel de transport	3 846			3 846
Mat. de bureau et informatique, mobilier	104 376	2 922		107 298
Emballages récup. et divers				
	1 219 417	50 027		1 269 445
TOTAL GENERAL	1 609 912	174 356		1 784 268
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
			Différentiel de durée	
			Mode Amort. fiscal dégressif	
			Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement (I)				
Autres postes d'immo. incorp. (II)				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récup. et divers.				
TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GENERAL				
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges	250 000	17 500	85 000		182 500
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II 250 000 17 500 85 000 182 500					
Nature des dépréciations					
	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles		302 953			302 953
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières	13 573				13 573
Sur stocks et en cours	10 804				10 804
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III 24 377 302 953 327 330					
TOTAL GENERAL (I+II+III) 274 377 320 453 85 000 509 830					
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		320 453	85 000		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	19 208		19 208
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 004	9 004	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	395	395	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	903	903	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	38 024	38 024	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	18 659	18 659	
Groupe et associés (2)	75 494	75 494	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	14 264	14 264	
Charges constatées d'avance	8 170	8 170	
	TOTAL	184 911	164 911
			19 208

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabs de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine	1 176	1 176	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	426 232	426 232	
Personnel et comptes rattachés	30 904	30 904	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 048	12 048	
Impôts sur les bénéfices	21 839	21 839	
Taxe sur la valeur ajoutée	81 343	81 343	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	5 150	5 150	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	2 036 895	2 036 895	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	15 000	15 000	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	2 630 587	2 630 587	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

18 997

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		75 494
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		2 036 895
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		9 311

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	-553 425		-553 425
+ Résultat exceptionnel	-9 587		-9 587
- Participation des salariés			
Résultat comptable	-563 012		-563 012

Les déficits cumulés transmis à la société tête de groupe s'élèvent à 712 797 € au 31 décembre 2020.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Accroissements et allègements	Montant	Impôt
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Prov. non déductible année de dotation		
Total des déficits d'exploitation reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		
TOTAL		

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	-1 396 868
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	-1 396 868
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	-1 396 868
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	401 276
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-401 276
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	-1 396 868
Résultat de l'exercice	-563 012
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	-1 959 880

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	4 254.36	4 254.36
Autres créances	11 344.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	15 598.36	4 254.36

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	4 254.36	4 254.36
418100 Clients Factures à établir	4 254.36	4 254.36
Autres créances	11 344.00	
448700 EtatProduits à recevoir	11 344.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	15 598.36	4 254.36

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	406 711.35	331 096.29
Dettes fiscales et sociales	36 091.60	9 445.02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	442 802.95	340 541.31

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	406 711.35	331 096.29
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	406 711.35	331 096.29
Dettes fiscales et sociales	36 091.60	9 445.02
428200 Dettes provisionnées pour congés à payer	24 333.05	1 183.81
438200 Charges sociales sur congés à payer	3 892.87	2 497.93
438610 Taxe d'apprentissage	330.85	
438620 Formation Continue	2 385.02	1 898.47
448600 Etat Charges à payer	5 149.81	3 864.81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	442 802.95	340 541.31

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	8 170	7 487
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	8 170	7 487

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amendes et pénalités	9 587	

	TOTAL	9 587
--	-------	-------

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Total	